



Commune d'Amnéville
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

Délibération n°3.2 / 070421

Nombre de conseillers :		
En fonction : 33	Présents : 27	Exprimés : 33

Date de la convocation : le 1^{er} avril 2021
Acte exécutoire à compter du : le 8 avril 2021

Sous la présidence de M. MUNIER Eric, maire

Étaient présents : 27

MMES et MM. : MUNIER Eric, DALLA FAVERA André, CALCARI-JEAN Danielle, DOS SANTOS Armindo, ZINK Noémie, SZYMANSKI Arnaud, HIRSCH Catherine, LEONARD Cédric, RAU Sylvia, HOLTZ Emmanuel, REPPERT Raymond, DERRIEN Rose, TISSERAND Gérard, KURTZ Mathilde, BORTOLUZZI-THIRIET Maud, HELART Patrick, ZETTL Francis, ADAM Gabrielle, GONZALEZ José, HOUIN Jean-Pierre, HAAS Juliette, DIEUDONNE Xavier, COGLIANDRO FRACCARO Virginie, SCHULTZ Daniel, MULLER Delphine, SUDROW Cédric, ARNOULD RIVATO Rachel.

Étaient absents avec procuration : 06

MMES et MM : HERR Nadia (Procuration à Mme CALCARI-JEAN Danielle), DE LEO Grazia (Procuration à M. REPPERT Raymond), IALLONARDO Géraldine (Procuration à Mme CALCARI-JEAN Danielle), TORKI Kamel (Procuration à M. LEONARD Cédric), BURGARD Elisabeth (Procuration à M. DIEUDONNE Xavier), WALTER Régis (Procuration à M. DIEUDONNE Xavier).

Étaient absents sans procuration : /

Étaient absents non excusés : /

Secrétaire de séance :

Mme HAAS Juliette (article L 2541-6 du code général des collectivités territoriales)

En application de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et du décret n°2021-296 du 19 mars 2021.

3.2 FINANCES ET BUDGET

Compte administratif principal de l'exercice 2020

Rapporteur : LEONARD Cédric

Le compte administratif retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la ville sur une année.

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi que de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement.

Chaque conseiller a eu connaissance de l'état des crédits consommés en 2020 pour le budget principal lors de la lecture du rapport de présentation du compte administratif.

Après explications données par l'adjoint au maire délégué aux affaires financières, les résultats définitifs 2020 sont les suivants :

BUDGET GENERAL 2020		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultats de l'exercice	Recettes	5 557 444.45	26 613 342.98	32 170 787.43
	Dépenses	5 932 004.99	23 512 644.15	29 444 649.14
	Solde	-374 560.54	3 100 698.83	2 726 138.29

Reports N-1	-2 928 204.02	1 192 609.03	-1 735 594.99
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)	-3 302 764.56	4 293 307.86	990 543.30

Restes à réaliser au 31/12/2020	Recettes	4 470 300.00		4 470 300.00
	Dépenses	1 439 298.96		1 439 298.96
	Solde	3 031 001.04		3 031 001.04

Resultats cumulés 2020 avec RAR	-271 763.52	4 293 307.86	4 021 544.34
--	--------------------	---------------------	---------------------

VU l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire est invité à quitter l'assemblée pendant le vote du compte administratif 2020*.

Réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LEONARD, adjoint au maire d'Amnéville, délégué aux affaires financières, après avoir examiné le compte administratif selon le document présenté en annexe,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTIONS :
32	0	0

Après les échanges entre MM Munier, Dalla Favera et Dieudonné,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser pour 1 439 298.96 € en dépenses et 4 470 300.00 € en recettes, annexés au compte administratif,

APPROUVE le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020 qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 4 293 307.86 € et un déficit d'investissement de 3 302 764.56 € hors restes à réaliser.

Compte-tenu de sa publication, son affichage et sa transmission, le 8 avril 2021
Pour extrait conforme, Amnéville, le 8 avril 2021



Le Maire
Eric MUNIER

(Handwritten signature in blue ink)